







Youth Europe Sahel (YES)

# APPEL À CANDIDATURES

Pour l'identification de 80 associations/réseaux de jeunes pour bénéficier d'une dotation financière à travers un mécanisme de subvention à des tiers afin de favoriser la mise en œuvre d'actions d'engagement civique et politique

Au Sénégal, Mali, Mauritanie, Tchad

Webinaire explicatif 18/09/2025









# PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Informations générales
- Critères d'éligibilité
- Conditions de financement
- Documents du dossier de candidature
- Processus de sélection
- Questions & réponses



https://www.acra.it/cosa-puoi-faretu/appels









Youth Europe Sahel (YES)

# **INFORMATIONS GENERALES**

- Appel financé dans le cadre du Projet YES/ENJEU: Engagement de la jeunesse au Sahel, cofinancé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le consortium Fondation ACRA (Chef de file), CISV (partenaire) et Conseils Nationaux de la Jeunesse de six pays d'intervention (associés)
  - Objectif de l'appel: les capacités des OSC de la jeunesse d'identification, conception et mise en œuvre d'actions concrètes et durables pour la participation civique et politique des jeunes, au niveau régional et national, sont renforcées
    - Cible de l'appel: 80 associations / réseaux (20 pour chacun des 4 pays bénéficiaires)









Youth Europe Sahel (YES)

# INFORMATIONS GENERALES

Le Fonds de l'Appel est réservé aux **OSC/associations/réseaux de jeunes** actifs au **Mali, Mauritanie, Sénégal, Tchad**. Les projets devront obligatoirement être mis en œuvre dans au moins une des zones cibles par pays :

- Mali: Bamako, Koulikoro, Kita
- Mauritanie: Nouakchott, Sélibaby, Rosso
- **Sénégal** : Dakar (dép. De Dakar, Rufisque, Pikine), Ziguinchor (dép. Ziguinchor, Bignona)
- Tchad : N'Djamena, Moundou









#### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- 1. Être une association/réseau/OSC de jeunes, enregistrée dans **un des 4 pays** bénéficiaires (Sénégal, Mali, Mauritanie, Tchad)
- 2. Avoir un **statut** qui spécifie que l'organisation est sans but lucratif et qui doit contenir, parmi ses buts, un soutien à la jeunesse et à la promotion des droits humains.
- 3. Etre actif depuis **au moins 2 ans dans une zone cible**

#### **DOCUMENT À PRESENTER**

- 1. Agrément/récépissé/documents d'enregistrement du réseau ou Association ou OSC et/ou autorisation de fonctionner
- + Fiche entité légale remplie (Annexe 09)
- 2. Statut de l'OSC en français

3. Tableau d'expériences (annexe 12)









#### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

4. Avoir géré des projets pour un montant total d'au moins 5000 € dans les dernières deux années solaires (2023 et 2024)

#### **DOCUMENT À PRESENTER**

- 4. Auto-certification des montants gérés (annexe 11) pour l'implémentation de projets dans les dernières deux années solaires (2023 et 2024), d'au moins 5.000 EUR (3.279.785 XAF/XOF ou 232.421 MRU)
- + rapports financiers et narratifs des dernières 2 années (2023 et 2024)
- 5. Avoir un **compte bancaire** au nom de l'organisation
- 5. Formulaire signalétique financier (annexe 10)









NB: afin que le dossier de candidature soit complet, les documents suivants doivent etre joints à ceux déjà listés:

Formulaire de demande de subvention (annexe 06) : descriptif de l'action (avec les informations contenues dans la diapositive 8)

**Demande de financement - Format Budget (annexe 07) :** budget de la demande de financement, avec au minimum 60% du budget total dans la rubrique 5 - Activités

Un procès-verbal de la rencontre des membres du Demandeur qui sanctionne la participation à l'initiative et avec la désignation des membres du Comité de Gestion pour la réalisation et le suivi du projet.

Liste des membres de l'organisation demandeuse (annexe 08) avec évidence du rôle (organe décisionnel ou membre de l'association), de la tranche d'âge (< ou > de 35 ans), indication homme/femme et de l'éventuelle vulnérabilité.









#### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

#### Concernant la proposition du projet - annexe 06 et 07

- Montant maximum par projet :
   5000 €
  - Durée du projet : 12 mois
  - Bénéficiaires : au moins 100 jeunes (18-30 ans), dont 50% de femmes
    - Zones éligibles par pays











#### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Chaque demandeur peut participer avec 1 seule proposition de projet.

Au cas où le demandeur présente 2 propositions, le demandeur sera automatiquement exclu.

Chaque proposition doit être portée par une seule organisation. Les consortiums de plusieurs organisations ne sont pas admis.











### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Types d'actions et de couts qui ne sont pas éligibles :

sections 2.2 et 2.3 de l'appel à candidatures













# Conditions de financement



- Subvention = **100% des coûts du projet** (pas de cofinancement demandé)
- Au moins **60% du budget alloué aux activités** (rubrique 05 annexe 07)
- Types d'actions éligibles : Paix, Migration, Société
   & population, Gouvernance, Veille citoyenne,
   Changement climatique













#### Documents du dossier de candidature

- Annexe 06 Formulaire de demande de subvention
- Annexe 07 Budget
- Annexe 08 Liste membres de l'organisation
- Annexe 09 Fiche entité légal
- Annexe 10 Signalétique financier
- Annexe 11 Autocertification gestion des fonds
- + rapports financiers et narratifs des années 2023 et 2024
- Annexe 12 Expérience du demandeur
- Procès-Verbal de participation
- Statut de l'OSC/réseau
- Document d'enregistrement de l'OSC/réseau (selon le pays)

disponibles ici



https://www.acra.it/cosapuoi-fare-tu/appels









## Documents du dossier de candidature

#### **ANNEXE 11 -** Autocertification gestion des fonds

				(ville et Pays),			
le jj/mm/gg, en qualité d	le Représentant(e) lég	gal de l'organisation	susmentionnée,				
	DÉCLARE SOUS	S MA PROPRE RESPO	ONSABILITÉ				
• Que, au cours d				l'organisation nommée ets pour la réalisation de			
projets cohérents av	ec son statut et ses ol		ics folios salvai	its pour la realisation de			
Les montants gérés dériv	vent de (cochez une o	u les deux alternativ	ves):				
☐ Fonds propres (ex. co	tisations des membre	s, autofinancement	, dons non affect	és etc.)			
☐ Fonds de tiers (ex. sub	oventions publiques, a	appels à projets etc.	)				









### Documents du dossier de candidature

#### **ANNEXE 11 -** Autocertification gestion des fonds

Les montants gérés correspondent à :

Année	Montant total géré	Montant total géré	Montant total géré
	(A) Fonds propres	(B) Fonds de tiers	(A + B)
2023			
2024			
Total (2023 + 2024)			

 Que les projets financés pendant les deux dernières années solaires avec les fonds mentionnés sont ceux indiqués dans l'Annexe 12 du présent appel à subvention.









#### Documents du dossier de candidature

**ANNEXE 11 -** Autocertification gestion des fonds

#### Pièces jointes :

Les suivants documents sont annexés à la présente auto-déclaration :

- Rapports d'activité des années 2023 et 2024
- Rapports financiers des années 2023 et 2024
- Lettres de financement ou conventions de subvention (si disponibles)
- Certificats de bonne exécution (si disponibles)









#### Documents du dossier de candidature

 Le dossier doit être envoyé uniquement en PDF par mail :

selection.yesenjeu.acra@gmail.com

Date limite de candidature : 03 octobre 2025, 12h00 (heure du Sénégal, Mali, Mauritanie)

13h00 (heure du Tchad)









# PROCESSUS DE SÉLECTION

- Étape 1 : Vérification administrative (ACRA/CISV)
- Étape 2 : Évaluation technique et financière (Comité de sélection par pays)
- Classement des projets par score jusqu'à épuisement du budget
- Communication des résultats



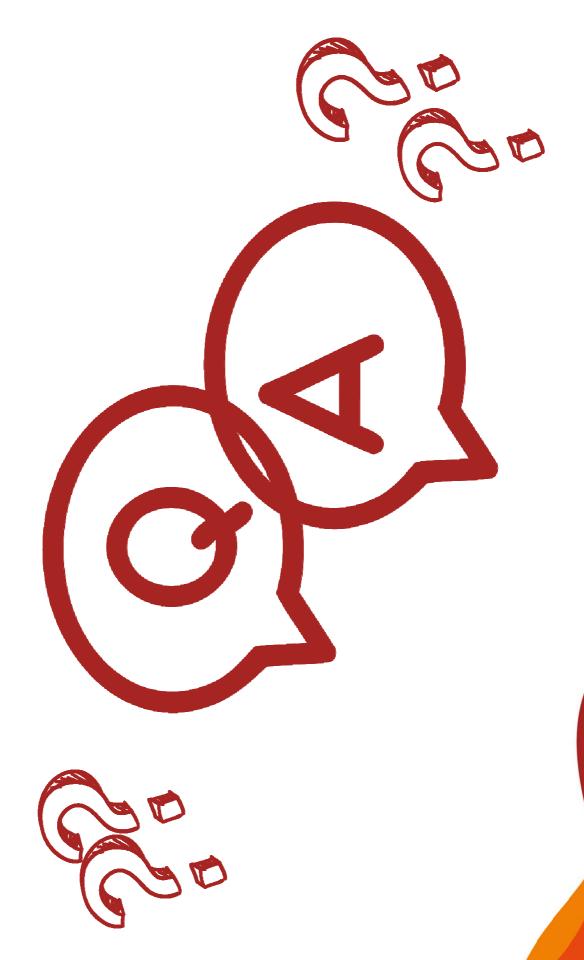






Youth Europe Sahel (YES)

# MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE!









YESENJEU BYGGEN SAME.